



## PRÉFÈTE DE LA GIRONDE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 08 août 2022

#### **Alerte canicule : passage en vigilance ORANGE en Gironde**

**Météo-France a placé le département de la Gironde en vigilance ORANGE canicule à partir du mardi 09 août 2022 à 12h00 jusqu'à nouvel ordre. Au cours de la nuit de lundi à mardi, les températures devraient atteindre localement 21°C en Gironde. En journée, la chaleur s'accroîtra avec des températures maximales de l'ordre de 36 à 38°C.**

Conformément au plan départemental de gestion des vagues de chaleur, le secrétaire général de la préfecture de la Gironde a informé l'ensemble des maires du département et mis en alerte les services d'urgence et de secours. Il réunira demain matin la cellule départementale canicule pour s'assurer de la bonne mise en œuvre du dispositif de prévention.

Le secrétaire général appelle chacun à la plus grande vigilance. Le danger est plus grand pour les personnes âgées, les personnes atteintes de maladies chroniques ou de troubles de la santé mentale, les personnes qui prennent régulièrement des médicaments, les personnes isolées et les personnes sans-abri.

#### Conseils de comportement :

- En cas de malaise ou de troubles du comportement appelez un médecin.
- Appelez votre mairie si vous avez besoin d'aide.
- Si vous avez des personnes âgées souffrant de maladie chronique, ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite 2 fois par jour. Accompagnez-les dans un endroit frais.
- Pendant la journée fermez volets, rideaux et fenêtres, aérez la nuit.
- Utilisez ventilateur et/ou climatisation si vous en disposez. Sinon passez au moins 3 heures par jour dans un endroit frais.
- Rafraîchissez-vous, mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour.
- Buvez fréquemment et abondamment même sans soif. Buvez 1,5 L d'eau par jour et mangez normalement.
- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes (11h – 21h).
- Limitez vos activités physiques.

Toutes les recommandations pour se protéger contre les fortes chaleurs sont consultables sur le site internet du ministère des solidarités et de la santé <https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/article/vagues-de-chaleur> et des services de l'État en Gironde : [www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr).

Un numéro d'information est également à disposition du public : 0800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe).